

**Communiqué de presse**

Lundi 2 mai 2011

## L'économie s'engage en faveur d'un approvisionnement en énergie sûr

### Résolution du Comité directeur d'economiesuisse

Dans le cadre du débat actuel sur l'énergie, des décisions hâtives risquent d'être prises sans tenir compte de leurs conséquences pour la population. Or, en Suisse, 60 % de l'électricité est consommée par les entreprises et les emplois correspondants. Un approvisionnement électrique et énergétique sûr, avantageux, indépendant et respectueux du climat est crucial pour les entreprises et la place industrielle suisses. Cet atout de notre place économique ne doit pas être mis en jeu. Aujourd'hui, le Comité directeur d'economiesuisse a adopté à l'unanimité la résolution ci-après, qui reprend les principales préoccupations de l'économie suisse.

1. L'économie suisse a pris conscience de l'inquiétude exprimée par des pans entiers de la population dans le débat sur les conclusions à tirer de Fukushima. Cependant, elle a besoin d'un approvisionnement électrique sûr, avantageux et respectueux du climat. Aussi faut-il éviter de prendre des décisions hâtives, irréalistes et irrévocables qui menaceraient la sécurité de l'approvisionnement électrique de la Suisse et son caractère avantageux. Au vu des goulets d'étranglement qui se dessinent dans les pays voisins en matière d'approvisionnement, il importe d'éviter une augmentation de notre dépendance vis-à-vis de l'étranger.
2. Si les procédures d'autorisation générale pour les centrales nucléaires arrivant en fin de vie restent bloquées, la Suisse n'aura d'autre choix que de construire un nombre accru de centrales à gaz à cycle combiné en guise de solution transitoire. Pour des raisons économiques et d'efficacité, il doit être possible de compenser une partie importante des émissions de CO<sub>2</sub> supplémentaires à l'étranger.
3. Il importe de développer une stratégie énergétique globale pour la Suisse, qui permette de concilier les décisions à court terme avec les impératifs et les opportunités du long terme. Celle-ci devra aussi satisfaire les exigences d'économicité, de sécurité d'approvisionnement, les critères écologiques et en termes de risque, ainsi que garantir l'attrait de la place économique. Cette stratégie globale devra en outre préserver la concurrence et l'innovation, deux moteurs essentiels du progrès.
4. Dans l'optique de la sécurité de l'approvisionnement, il est également indispensable de développer les énergies renouvelables, d'accroître l'efficacité énergétique et de conclure des accords internationaux sur l'électricité. Toutefois, la construction des capacités de production nécessaires reste incontournable, même avec la mise en œuvre de ces diverses mesures. L'option de l'énergie nucléaire doit rester ouverte, en particulier dans l'optique de ses évolutions technologiques à venir.
5. La compétitivité de la Suisse et de ses emplois – qui pâtissent déjà du franc fort – doit être un élément central de la politique énergétique.

Page 2  
Communiqué de presse  
Lundi 2 mai 2011

Pour toutes questions : Pascal Gentinetta, président de la direction  
Téléphone : 079 202 48 65, courriel : [pascal.gentinetta@economiesuisse.ch](mailto:pascal.gentinetta@economiesuisse.ch)